

BULLETIN D'INSCRIPTION - « LES BAUX & ARLES » SAMEDI 13 DÉCEMBRE 2025 avec l'AMI 05

Date limite d'inscription: VENDREDI 21 NOVEMBRE



Adhérent(e) - ACTIF - EXTERNE (rayer la mention inutile) (L'adhésion de statut « OCCASIONNEL » ne donne pas droit à cette sortie)

Par groupe de 15 personnes au maximum. Possibilité de constituer un second groupe

Mail:	@	Tél portable (obligatoire) :
OPTION:	: atelier dessin (pour tous) sur le thème « À la manière de Van Gogh » (durée 1 heure)	

Merci de préciser votre choix dans le tableau ci-dessous

	NOM & prénom (indiquer dans la ligne n° 1 le nom du titulaire de la carte)	Les Baux Arles	OPTION Atelier
1			
2			
3			
4			

PRIX NORMAL DE LA SORTIE (adulte ou enfant) : 61 € ou 91 € (avec atelier)						
	ACTIF (Trajet AR + visites)	45 €	Х		=	
PRIX	ACTIF (Trajet AR + visites + atelier dessin)	70 €	Х		=	
ASCEE 05	EXTERNE (Trajet AR + visites)	53 €	Х		=	
7 10 0 == 00	EXTERNE (Trajet AR + visites + atelier dessin)	79 €	Х		=	

TOTAL DÛ

PAIEMENT par chèque au nom de l'ASCEE 05

Je choisis de payer en 1 ou 2 fois (entourer le nombre souhaité)

- Chèques encaissés entre le 20 et le 25 des mois de novembre et de décembre
- Si vous avez réglé la totalité en un seul chèque, celui-ci sera encaissé entre le 20 et le 25 novembre

INFORMATIONS IMPORTANTES

Le prix comprend :

* l'aller-retour en autocar (à partir de Gap), l'entrée aux Carrières des Lumières ainsi qu'à l'exposition internationale des santonniers et (si choisi en option) l'atelier dessin.

Le prix ne comprend pas :

- * tout ce qui n'est pas mentionné au programme et notamment le repas de midi
- * L'assurance ANNULATION (voir avec votre assurance individuelle)

Conditions d'annulation :

- * Aucun remboursement (adhésion et/ou coût de la sortie) par l'ASCEE 05 si la sortie a effectivement bien lieu.
- * Si la sortie est annulée, remboursement intégral des sommes perçues à l'exception du montant de l'adhésion qui restera acquis dans tous les cas de figure à l'ASCEE 05

Réservation de dernière minute:

* Les personnes dans cette situation se verront attribuer une place en fonction des capacités d'hébergement.

L'AMI 05 et l'ASCEE 05 sont seules décisionnaires du maintien ou pas de la sortie.

Bulletin à adresser à	
avec rèalement par chèque au nom de ASCEE (15).	

ASCEE 05 (LES BAUX) – DDT 053, place du Champsaur - BP 50026
05001 GAP Cedex